Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260305-2026D028-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	29	33

Vote
A l'unanimité
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 26/02/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 26/02/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, CARON Sylvie, COLAS Odette, GAUTHIER Mariane, HAMON Julie, LE GOFF Brigitte, LE SCORNET Georgette, PRIGENT Audrey, THEPAULT Sophie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BILLIET Jean-Claude, BOUDROT Christophe, BOUSSARD Laurent, CONGAR Philippe, DELEPINE Johny, DOUBROFF Jean-Michel, DUVAL Daniel, HERE Roger, HUON Thierry, JAOUEN Ludovic, JEAN Joël, LE COMTE Jean-Yves, LE ROUX Alain, LE VAILLANT Bernard, MANACH Jacques, MINEC Pierre-Yves, SIMON Alain

Absents ayant donné procuration : Mmes : LE GUERN Annick à HAMON Julie, LE HOUEROU Rollande à LE VAILLANT Bernard, MOUILLÉ Sadrine à COLAS Odette, MM : SALOMÉ à LE COMTE Jean-Yves

A été nommé(e) secrétaire : M. LE COMTE Jean-Yves

2026D028 – Budget primitif 2026- Réseau de chaleur

Madame Le Maire a informé l'assemblée qu'au vu de l'impossibilité de voter le compte financier unique de 2025, les résultats de ce dernier, inscrits au budget primitif, sont provisoires.

Le Maire propose de l'adopter comme suit :

- *Dépenses et recettes de fonctionnement* — *616.000,00 €*
- *Dépenses et recettes d'investissement* — *2.458.639,14 €*
  (dont Restes à Réaliser) :
  **Dépenses* — *71.208.94 €*
  **Recettes* — *43.800.00 €*

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil Municipal : Adopté à l'unanimité

En mairie, le 06/03/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU 29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
M. LE COMTE Jean-Yves